

La Vie Consacrée Marianiste au sein d'une Famille charismatique

20 Avril 2017 : La Mission de la Vie Consacrée Marianiste dans la mission partagée de la Famille marianiste

Nous allons parler à partir de ce qui est vécu en France. Nous ne prétendons pas parler au nom de la Congrégation et encore moins de toute la Famille Marianiste. Nous enrichirons notre expérience des partages que nous aurons dans la journée.

Qu'entendons-nous par « mission partagée » ?

Elle n'est pas décrite à l'origine. C'est petit à petit par sa mise en œuvre que l'on a pris conscience de sa réalité.

Comment définir cette mission de la Famille aujourd'hui, telle que nous la vivons ? Elle concerne essentiellement l'éducation de la foi, la formation de communautés chrétiennes et cela en alliance avec la Vierge Marie, dans une participation à la mission de Marie.

Pourquoi dire que la mission est partagée ? :

Parce qu'elle est confiée à des corps différents (religieux/ses, laïques consacrées, laïcs, célibataires ou mariés).

Cela entraîne une présence diversifiée à travers des engagements différents toujours au service de la **MISSION**.

I. La Mission

I.a c'est l'objectif principal poursuivi par nos Fondateurs

Au lendemain de la Révolution française, le **Père Chaminade** demande à Rome le titre de missionnaire apostolique de façon à étendre son action au-delà d'un diocèse.

Il est marqué par l'Ecole française pour qui le mystère de l'Incarnation est central et par l'expérience des missions qui avaient lieu pour réveiller la foi. Il désire créer des missions stables et permanentes pour l'éducation de la foi et des mœurs chrétiennes (d'un vivre selon l'Evangile) en faisant alliance avec Marie : faire connaître, aimer et servir Marie pour faire connaître, aimer et servir Jésus.

Quant à **Adèle**, à son retour d'exil, marquée par le sacrement de la confirmation, elle veut participer à la re-christianisation de la France. C'est dans ce but qu'elle fonde la Petite Société qui, à la fin 1808, va s'agréger à la Congrégation mariale fondée par le P. Chaminade à Bordeaux.

Pour nos deux Fondateurs, ce qui compte avant tout c'est la **MISSION** qui se vit dans les Congrégations et dans l'école. Y sont impliqués des laïcs, des religieux et religieuses.

I.b Que disent notre Règle de vie et nos 3 derniers chapitres généraux de la mission en Famille Marianiste ?

I.b.a De la Règle de Vie, 1984 :

Livre II n° 1 : Il s'agit de reproduire les attitudes de Marie et de la faire connaître, aimer et servir en collaboration avec les groupes de la Famille MARIANISTE, à travailler à l'extension de la FM

La Famille Marianiste se compose de groupe de chrétiens engagés dans divers états de vie. Les uns et les autres sont appelés à vivre l'alliance avec Marie et à participer à sa mission. La Congrégation entretient avec eux, et en particulier avec la Société de Marie, des liens de fraternité et de collaboration au service de l'Église.

II.37 4. Le souci des vocations requiert de susciter, d'accompagner des mouvements de jeunes, des groupes de prière et d'approfondissement de la foi, spécialement des groupes de la Famille Marianiste,

I.b.b chapitre général de 2002

De l'introduction : Cette Heure est l'Heure de Dieu et nous sommes conviées à la vivre avec Marie, fermes dans l'espérance et la foi, en Famille Marianiste. Ensemble nous pourrions être témoins de la miséricorde de Dieu qui n'abandonne pas ses enfants.

Nous avons également constaté avec joie tout ce que nous recevons de notre participation à la mission avec la Famille Marianiste. N'est-elle pas le moyen que nos Fondateurs nous ont légué pour répondre aux cris de ceux que nous côtoyons, (...) Certes, nous avons encore bien du chemin à parcourir pour parvenir à une vision commune, à un partage effectif de la mission, mais nous sommes en chemin et nous avons déjà bien avancé.

N° 16 Nous voulons, en tant que religieuses, et en lien avec la Famille Marianiste, rendre plus vivant le charisme en le développant, le communiquant avec audace et enthousiasme

N° 26 Tout au long de ces dernières années s'est développée, dans la Congrégation, une plus grande conscience de faire partie de la Famille Marianiste. Le Conseil Mondial et les Conseils nationaux ont permis de rendre visible cette réalité. La Béatification du P. Chaminade nous a rassemblés, nous a interpellés. (...)

N° 52 Il nous semble de plus en plus évident que c'est en Famille Marianiste que nous avons à vivre notre mission dans l'Eglise et dans le monde. Nous avons besoin de réfléchir ensemble, de partager, de façon à nous faire une mentalité et une vision communes. Nous avons à tendre vers une formation et une mission commune.

I.b.c chapitre général 2007

17. Avec joie, nous constatons dans la Famille Marianiste les progrès réalisés dans la connaissance et l'estime mutuelle. Une collaboration très concrète et diversifiée entre les deux Congrégations existe déjà. Des projets communs voient le jour. L'Alliance Mariale se développe. (...) Les membres des CLM attendent de nous un soutien et un accompagnement ; (...) Dans le partage avec eux d'une même spiritualité, nous avons beaucoup à donner et à recevoir. Actuellement, le travail dans les différents Conseils de Famille à tous les niveaux permet de mieux exprimer notre charisme ; il est à poursuivre.

C'est l'heure de la Famille marianiste, où les diverses vocations sont appelées à offrir à l'Eglise notre don de Dieu, Marie, en collaborant à son service. Osons avancer ensemble, pour la mission, dans le respect de la vocation de chacun, apportant notre note propre de femmes, de religieuses.

I.b.d Chapitre général 2012

2 Notre mission d'éducatrices « de la foi et des mœurs chrétiennes » est plus que jamais d'actualité. Pour y répondre nous avons, comme nos fondateurs, à inventer de nouveaux

moyens, à oser nous aventurer sur de nouveaux chemins, (...)et d'abord en Famille Marianiste.

16. Notre charisme est une richesse pour l'Église, et nous l'offrons en Famille Marianiste. C'est donc aussi en Famille que nous devons envisager le domaine de la formation. Nous pouvons approfondir ensemble l'héritage de nos Fondateurs, nous former mutuellement, (...) Les laïcs ont la possibilité d'atteindre des lieux et des personnes que nous ne pouvons pas rejoindre. Ils peuvent nous aider à mieux comprendre notre monde et nous pouvons chercher ensemble comment transmettre la Bonne Nouvelle.

Ce chapitre s'achève sur une lettre adressée à toute la Famille Marianiste, signe que le chapitre que nous venions de vivre et auquel les différentes branches avaient pris une certaine part, avait de l'importance pour chacune des branches.

Après ces rappels rapides, nous allons présenter l'exemple d'une réalité de mission partagée vécue en France : les Assises de la Famille Marianiste de 2011

II. Les Assises de la Famille Marianiste

Un exemple de mission partagée : Les assises marianistes de 2011

Le conseil de famille se structure officiellement en 1996. Il est composé des responsables nationaux de chacune des quatre branches. Il se réunit deux fois par an et lors de sa réunion d'octobre 2008 constate que malgré tous les efforts d'animation (création des Joades en 1995, Estivales annuelles, journées de formation des Accompagnateurs spirituels et des responsables) il existe un certain essoufflement.

Comment redonner de l'élan ? L'idée est lancée d'un forum ou d'assises, lieu de travail et de réflexion d'où sortiraient des orientations pour lesquelles tous s'engageraient.

On se sépare en fixant la date de 2011, à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la naissance du Père Chaminade.

Octobre 2009 : l'équipe de préparation est composée du responsable national adjoint des CLM, d'une FMI et d'un religieux SM. Le thème des Assises est ainsi défini :

« Se saisir du charisme missionnaire de nos fondateurs et ouvrir des perspectives d'avenir ». Les Assises sont fixées du 27 au 31 octobre 2011.

2010 -2011 : Le travail préparatoire est engagé dans toutes les branches sur les deux années à travers une enquête adressée à tous. Il s'agit de recueillir les besoins du monde et de voir comment la famille marianiste peut y répondre. *Les réponses à l'enquête révèlent que religieux et laïcs ont un regard qui leur est propre.*

La composition de cette assemblée a été pensée pour que toutes les tranches d'âge soient représentées. Ceux qui sont appelés à cette assemblée sont délégués de leur branche. Au final, il y aura SM : 12, FMI : 8, CLM : 49 ; Alliance mariale : 5.

Sont appelées également des personnes actives dans le réseau scolaire ou associées de quelque manière à la mission de la famille. Le conseil de famille a cherché une personne extérieure, compétente pour animer les débats et soutenir la dynamique de groupe.

Octobre 2011 : les assises s'ouvrent à Chevilly Larue :

28/10 : Quels sont les enjeux missionnaires pour le monde et pour l'Eglise de notre temps ? Le Père André Fétis auquel les résultats de l'enquête ont été communiqués nourrit la réflexion par un exposé : « Missionnaires marianistes dans un monde nouveau. »

29/10 : Le charisme marianiste et la vie de famille

30/10 : Ensemble, avancer : vote des orientations

Au terme des débats trois séries d'orientations sont votées

(chaque branche s'est prononcée séparément avant le vote d'ensemble)

- Travailler en famille à former des communautés de foi
en particulier : travailler à la formation de la foi et en proposant l'alliance missionnaire avec Marie
- Etre attentifs aux pauvres et à l'importance de la formation des jeunes
- Développer la vie en famille marianiste

novembre 2011 : le conseil de famille fait le bilan et décide de se réunir plus souvent afin de donner une suite concrète aux décisions votées.

Janvier 2012 :

Une des propositions votées souhaitait que l'alliance missionnaire avec Marie soit proposée plus largement, comme une porte d'entrée sur un chemin de foi, et non comme un aboutissement. Le conseil de famille demande au Père André Fétis de rédiger un texte de référence. Ce texte sera le fruit de la collaboration entre André Fétis, Monique Bouic, membre des clm et sr M Joëlle. Il est actuellement de plus en plus diffusé et permet une compréhension nouvelle de la consécration alliance avec Marie. Depuis 2011, 34 personnes, membres des CLM ont préparé et célébré leur consécration-alliance avec Marie.

Où en sommes-nous en 2017 ? Les orientations votées en 2011 sont toujours une source de dynamisme pour le travail en famille marianiste : la formation des accompagnateurs des CLM et de leurs membres ainsi que la formation des personnes-ressources dans les établissements scolaires ont été mises en route, des retraites communes aux consacrés ont été organisées en 2013 et 2015. C'est une vraie force de se sentir famille et de partager la mission.

Quel a été l'apport de la vie consacrée dans la préparation, la tenue et la mise en oeuvre de ces assises ?

Ils n'ont rien fait de particulier, mais ils se sont situés à égalité, c'est-à-dire en frères et sœurs, héritiers du même don et désireux de se laisser renouveler pour l'offrir à l'Eglise et au monde ; leur service fraternel était celui de veilleurs, vivant un style de vie propre (vie de prière, relation à la communauté) et ayant donné leur vie dans la consécration. Cela ne les mettait pas « au-dessus » mais « au service ».

Les laïcs nous demandent d'être à la fois veilleurs et guides, partageant ce qui nous fait vivre, dans l'humilité.

Et il faut de l'humilité lorsque des situations délicates de relations entre laïcs et consacrés se présentent. En voici un exemple :

La procédure de nomination du responsable national des CLM prévoit que les deux instituts donnent leur **avis** (mais ils ne le nomment pas) dans la nomination du responsable. Mais les CLM n'ont pas d'avis à donner pour la désignation du supérieur provincial ! « Les CLM sont-elles sous la tutelle des branches consacrées ? »

Une proposition votée aux Assises invitait à « développer la formation au charisme et à la pédagogie marianiste dans les établissements scolaires marianistes ». Or, les laïcs des CLM ne peuvent intervenir indépendamment des deux instituts qui portent ce souci. Depuis 2011,

l'accueil des nouveaux enseignants, chaque année, est animé par une équipe où collaborent des laïcs (issus des CLM !) et ayant fait une formation pour la transmission du charisme et religieux/religieuses. Ce qui pouvait apparaître comme une ingérence a été mis en œuvre et porte fruit.

Voici donc un exemple de mission partagée en famille marianiste où consacrés et laïcs, dans le respect de leur vocation, ont cherché ensemble à se mettre au service de l'Eglise.

III. Pour prendre part à la mission, il faut se savoir envoyé : le sentiment d'appartenance est important.

Appartenance à l'Eglise : le baptême nous fait tous rois, prêtres et prophètes et par conséquent chargés d'annoncer la Bonne Nouvelle. C'est bien pourquoi le renouvellement des promesses du baptême tenait une place importante au moment de l'admission dans la Congrégation (CLM) et de l'engagement par la consécration/alliance avec Marie ou de son renouvellement. Chez Adèle, baptême et confirmation tenaient une place primordiale.

C'est toujours l'Eglise qui envoie. C'est ce que voulait manifester le P. Chaminade par sa responsabilité de Missionnaire apostolique.

Appartenance à la Famille Marianiste selon des engagements différents (CLM, Alliance Mariale, SM, FMI)

Appartenance à Marie par la consécration/alliance avec Elle : engagement à la faire connaître, aimer et servir pour faire connaître, aimer et servir Jésus.

Cela signifie que personne ne peut s'envoyer en mission, s'approprier la mission. Jésus lui-même se présente toujours comme l'Envoyé du Père, il parle en son nom, Il nous communique tout ce qu'Il reçoit de Lui.

Nous ne pouvons donc répondre à notre mission que dans la fidélité à l'Eglise et pour nous, Marianistes, dans la fidélité au charisme reçu de nos Fondateurs et reconnu par l'Eglise.

IV. Pour prendre part à la mission, il importe d'être au clair avec sa vocation

De fait, même si la vocation de la religieuse et du religieux frère fait partie du laïcat, de par sa consécration à Dieu par les vœux, sa mission diffère de celle du laïc (marié ou célibataire). Chaque vocation a sa place dans l'Eglise et c'est cette complémentarité des vocations qui lui permet de rejoindre toutes les situations.

Il y a comme une respiration entre les différentes vocations : les laïcs apportent aux consacrés les échos du monde : problèmes des familles, du milieu professionnel, de la politique. Les consacrés rappellent au nom de qui nous travaillons (Marie) et donc l'horizon et la présence de Celui qui conduit l'histoire.

Toute personne est aimée et appelée par Dieu et a donc une vocation pour le service de l'humanité. C'est pourquoi il importe de développer le respect et l'estime de chaque vocation. Quelle que soit notre vocation, nous avons à nous encourager mutuellement à la vivre le plus pleinement.

V. La mission de la Vie Consacrée dans la mission partagée en Famille Marianiste

Vivre le plus à fond possible sa vocation de consacrée.

La fidélité à notre vie de prière et de communauté conforte souvent les laïcs dans la fidélité à leur vie de famille : ils l'attendent de nous comme ils nous le disent

Ouvrir notre vie de prière à tous ceux qui ont soif de silence, de sérénité, de rencontre du Seigneur
Ouvrir nos communautés, accueillir des jeunes...
Rappeler, par la simplicité de nos relations, que Marie est bien présente à tout ce que nous vivons
Comme consacrées, nous avons la chance ou la grâce d'être disponibles pour la mission.

Former (importance de la formation pour le P. Chaminade proposer le système des vertus, les 3 Offices, les méthodes d'oraison) exemple de la formation des AS de fraternités.

Etre convaincu personnellement et aider les laïcs à prendre conscience que quelle que soit notre vocation nous avons besoin de toutes les vocations pour répondre à la mission. Il arrive en effet que, des laïcs pensent ne pas avoir de vocation.

Accompagner

Aider au discernement

Cultiver la confiance dans l'accueil mutuel des dons de chacun : aucune vocation ne peut se croire supérieure, chaque vocation renforce les autres vocations

Encourager les laïcs à vivre le mieux possible leur vie de famille, leur travail professionnel, leur engagement au service du monde.

Proposer les fraternités (c'est aussi la mission des laïcs d'inviter largement à rejoindre une fraternité), aider à former des communautés chrétiennes, de foi, des groupes de partage de la Parole de Dieu...

Participer à **la transmission** du charisme au sein du réseau scolaire (par exemple lors de l'accueil des nouveaux personnels en début d'année scolaire)

Chercher ensemble le bien de la mission

Se faire partenaires en étant à l'écoute des laïcs

Décider ensemble (exemple du Conseil Mondial : quand il s'agit de voter, chaque branche, c'est-à-dire chaque vocation a une voix)

De plus en plus nous sentons que notre place n'est pas « au front » mais que nous avons à être des relais, à être des moteurs qui permettent à d'autres de se mettre en route.

VI. L'homme qui ne meure pas

Une question se pose aujourd'hui en particulier lorsque des établissements scolaires, des fraternités se retrouvent loin de communautés de la SM ou des FMI : qui va assurer que ces œuvres vivent du charisme marianiste et sont fidèles à sa transmission?

La communauté FMI de St Médard est partie depuis plusieurs années, laissant 2 fraternités, une 3^{ème} est née, ces fraternités font tout ce qu'elles peuvent pour demander l'intervention d'une Sœur, d'un Frère... Lorsque la communauté SM s'est retirée de Belfort, la direction, le personnel éducatif ont insisté auprès de la SM pour qu'elle n'abandonne pas la tutelle.

Dans ces deux lieux, nous constatons que le charisme est vécu, mis en œuvre mais qu'une demande forte de présence, d'accompagnement est faite aux consacrés.

Est-ce que les consacrés sont cet « homme qui ne meure pas » ?

C'est, en 1824, dans l'une de ses réponses aux difficultés rencontrées par les Congrégations dans leurs rapports avec les paroisses, que le P. Chaminade utilise cette expression que l'on ne retrouve pas ailleurs : « *L'expérience nous a fait comprendre à cet égard que, pour un Directeur de Congrégation, il faut encore plus que nous n'avons dit : **il faut un homme qui ne meure point**, c'est-à-dire une société d'hommes qui se seraient donnés à Dieu pour cette œuvre, qui la rempliraient dans la maturité de leur âge, après s'y être formés sous la sainte obéissance, et qui se transmettraient les uns aux autres le même esprit et les mêmes moyens. Ce sont ces vues qui ont donné naissance à l'Institut de Marie.* »

En 1838, lorsqu'il présente à l'approbation officielle de Rome ses deux Instituts, le P. Chaminade demande pour ses successeurs, le titre de missionnaire apostolique. A peine reçu le Bref pontifical, accordant ce titre, il écrit aux prêtres de la SM :

Vous admirerez surtout l'insigne privilège accordé à tous les Supérieurs généraux mes successeurs. Le titre et la qualité de Missionnaire apostolique, dont j'ai l'honneur d'être revêtu moi-même, leur rappellera à jamais, ainsi qu'à vous, que notre œuvre est une mission, un écoulement et une participation de l'apostolat de Jésus Christ. Nous sommes tous missionnaires ; les simples Frères laïcs et les religieuses Filles de Marie sont aussi missionnaires : tous missionnaires catholiques, avoués du Saint-Siège.
(lettre 1193 -8 mars 1840)

A ce moment-là, le Supérieur de la SM avait aussi autorité sur les FMI. Grâce à lui, religieux, religieuses marianistes étaient assurés de participer à la mission de l'Eglise : tous missionnaires reconnus par l'Eglise, missionnaires de Marie selon le charisme reçu par le P. Chaminade.

Aujourd'hui, qu'en est-il ? Qui va assurer la pérennité, la transmission et l'accompagnement du charisme ?

Si nous revenons à l'expression : « un homme qui ne meure point », et regardons d'un peu près, nous constatons que l'Institut de Marie (le P. Chaminade pensait-il seulement aux hommes ?) est né pour l'accompagnement, la direction des Congrégations. Pour cette mission, il voulait donc des personnes consacrées à Dieu, formées par les vœux et capables de se transmettre le même esprit et les mêmes moyens.

Ne peut-on penser que les Conseils de Famille peuvent prendre la suite de l'Institut de Marie ? En effet, chacun se trouve dans ces Conseils avec sa vocation propre : autre celle des consacrés, autre celle des laïcs, mais tous membres de la même Famille, ayant opté pour une consécration (différente selon les états de vie) qui les rend héritiers du charisme missionnaire des Fondateurs et les engage à en vivre, à le transmettre de façon à en faire bénéficier l'Eglise.

N'avons-nous pas là un témoignage fort à manifester dans l'Eglise ?

« Tous ensemble et chacun à sa place, dans l'Eglise de Jésus-Christ, les Marianistes sont Missionnaires de Marie auprès de tous les peuples. » (P. Armbruster, ERM, P.308)

Une question récurrente :

- des laïcs coopèrent avec nous (SM et FMI), vivent du charisme marianiste mais ne font pas partie de CLM, y a-t-il une place pour eux dans le Conseil de Famille ? Quand il y a des décisions à prendre pour la Famille Marianiste, doit-on tenir compte de leur façon de voir et de quelle façon ?